

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,

DELIBERATION N° 7A

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 15 décembre 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 27 décembre 2023

TARIFS SERVICE REPAS A DOMICILE -
2024

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme VOLLAND, Mme DI MEGLIO, Mme NADAL, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme DORET-FOURNIER, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme Lydia ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, Mme Yvonne VACKER, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN, Mme Cathy GIRARDIN, qui a donné pouvoir à M. VILLEMUR. M. Laurent FERON.

ABSENT :

Monsieur le Président expose,

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2024, de nouveaux tarifs applicables aux services du CCAS de Niort. Ces nouveaux tarifs relèvent du budget annexe du repas à domicile. Les tarifs du service d'aide à domicile seront votés en février 2024.

SERVICE REPAS A DOMICILE

La commission Grand Age et Handicap, réunie à plusieurs reprises a travaillé sur les hypothèses d'augmentation des tarifs du service Repas à domicile.

Cette nouvelle tarification présentée a pour objectifs :

- permettre l'équilibre financier du service
- faire face à l'évolution du coût des denrées alimentaires liée à l'inflation.

.../...

Il est à noter également les modifications suivantes :

- Pour 2024, une facturation du coût de service à 5.50€ (facturation applicable pour tous les repas composés de 5 éléments minimum).
- Une révision du nombre de tranches qui passe de 5 à 4 comme indiqué ci-dessous.

NOUVEAUX TARIFS ANNEE 2024				
Tranches	Repas 5 composants	Repas 3 composants	Repas 2 composants	
T1	8.50€	4.20€	2.00€	Tarif inclu l'aide sociale
T2	10.00€	4.50€	2.50€	
T3	11.50€	6.00€	3.00€	
T4	12.50€	8.00€	4.00€	Tarif inclu la commune de Chauray

BAREMES RESSOURCES				
	NR1	NR2	NR3	NR4
Personnes seules	0 à 961.08€	961.09€ à 1299€	1 300 € à 1 662 €	au-delà de 1 662 €
Couple	0 à 1 492.08€	1 492.09€ à 1 773€	1 774 € à 2 585€	au-delà de 2 585

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** les tarifs des prestations offertes aux usagers du service Repas à domicile.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour extrait conforme
NIORT, le 27 décembre 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGE
Et par délégation,
Le Vice-Président
SIGNE
Nicolas VIDEAU